

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes Exercice clos le 31 décembre 2021

FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

1, place du Général Goiran 06100 NICE





Aux adhérents de la « FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE - FFVL »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la « FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE - FFVL », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la « FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE - FFVL » à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 11 mars 2022

Le commissaire aux comptes SR AUDIT

Jean-Pierre VUILLERMET



Bilan association

Présent					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	33 789	33 789		438	- 438
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	188 959	40 005	148 954	148 954	
Constructions	349 547	76 170	273 376	293 409	- 20 033
Installations techniques, matériel et outillage industriels	138 588	127 480	11 107	8 911	2 196
Autres immobilisations corporelles	236 429	204 463	31 966	48 026	- 16 060
Immobilisations grevées de droit Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Immobilisations financières	4 500		4 500	4 500	
Participations	1 500		1 500	1 500	
Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 393		9 393	6 893	2 500
TOTAL (I)	958 204	481 908	476 296	508 130	- 31 834
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	5 051		5 051	8 837	- 3 786
Avances et acomptes versés sur commandes	730		730	6 512	- 5 782
Créances usagers et comptes rattachés	42 046		42 046	62 538	- 20 492
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	2 367		2 367	5 716	- 3 349
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 865		23 865	26 261	- 2 396
. Autres	173 123		173 123	120 672	52 451
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie	2 240 202		2 240 202	0.750.000	FCF 000
Disponibilités Charges constatées d'avance	3 319 203 13 398		3 319 203 13 398	2 753 223 9 060	565 980 4 338
-	3 579 783		3 579 783	2 992 820	
TOTAL (II)	3 518 183		3 518 183	2 992 820	586 963
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	4 537 988	481 908	4 056 079	3 500 950	555 129
TOTAL ACTIF	4 337 308	401 900	4 000 079	3 300 930	555 129



Bilan association(suite)

Présenté en Euros

Р			
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	555 041	469 150	85 891
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	284 000	284 000	
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	330 003	85 891	244 112
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations	8 000	8 000	
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 433	5 033	- 1 600
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 180 477	852 074	328 403
Provisions pour risques et charges	200 020	238 586	- 38 566
TOTAL (II)	200 020	238 586	- 38 566
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	84 675	98 971	- 14 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 261 358	988 961	272 397
Autres	263 188	364 139	- 100 951
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 066 363	958 218	108 145
TOTAL (IV)	2 675 583	2 410 290	265 293
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	4 056 079	3 500 950	555 129
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



Compte de résultat association

					Prese	enté en Euros
		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	5 297		5 297	8 191	- 2 894	-35,33
Production vendue biens	4 422 344		4 422 344	3 849 003	573 341	14,90
Production vendue services	313 167		313 167	247 123	66 044	26,73
Montants nets produits d'expl.	4 740 808		4 740 808	4 104 317	636 491	15,51
A						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée			507 433	401 667	105 766	00.00
Subventions d'exploitation Cotisations			507 433	401 007	105 766	26,33
	a avaraisas antái	riouro				
(+) Report des ressources non utiliées des Autres produits	s exercices arrier	leurs	1 387	2 408	- 1 021	-42,40
Reprise de provisions			99 829	10 000	89 829	898,29
Transfert de charges			4 518	17 346	- 12 828	-73,95
Sous-total des	autres produits	d'exploitation	613 168	431 421	181 747	42,13
	des produits d'	-	5 353 975	4 535 738	818 237	18,04
			0 000 010	4 000 700	010 207	10,04
Quotes-parts de résultat sur opérations fait transféré (II)	es en commun -	· Excédent	8 603	7 152	1 451	20,29
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'a	ctif					
Autres intérêts et produits assimilés			577	738	- 161	-21,82
Reprises sur provisions et dépréciations et	transferts de cha	arges				
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilièr	es placement					
Tot	tal des produits	financiers (III)	577	738	- 161	-21,82
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			2 583	3 336	- 753	-22,57
Sur opérations en capital			2 402	1 600	802	50,12
Reprises sur provisions et transferts de cha	arges					·
Total de	es produits exc	eptionnels (IV)	4 985	4 936	49	0,99
TOTAL	ES PRODUITS	(I + II + III + IV)	5 368 141	4 548 563	819 578	18,02
	SOLDE DEBITE	EUR = DEFICIT				
	TO	TAL GENERAL	5 368 141	4 548 563	819 578	18,02

le commissaire le comptes aux comptes aux présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	3 288	4 626	- 1 338	-28,92
Variations stocks de marchandises	3 786	390	3 396	870,77
Achats de matières premières et autres approvisionnements		849	- 849	-100
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	280 978	291 989	- 11 011	-3,77
Services extérieurs	2 907 374	2 582 699	324 675	12,57
Autres services extérieurs	479 817	366 259	113 558	31,00
Impôts, taxes et versements assimilés	38 674	31 768	6 906	21,74
Salaires et traitements	508 559	478 649	29 910	6,25
Charges sociales	172 597	158 446	14 151	8,93
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	44 720	46 565	- 1 845	-3,96
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	58 863	130 715	- 71 852	-54,97
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	489 048	358 204	130 844	36,53
Total des charges d'exploitation (I)	4 987 704	4 451 159	536 545	12,05
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	730	911	- 181	-19,87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	730	911	- 181	-19,87
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	49 565	10 425	39 140	375,44
Sur opérations de gestion	+3 000	10 420	00 140	070,44
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
	40 505	40.405	00.440	075 44
Total des charges exceptionnelles (IV)	49 565	10 425	39 140	375,44
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	139	177	- 38	-21,47
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	5 038 138	4 462 672	575 466	12,90
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	330 003	85 891	244 112	284,21
TOTAL GENERAL	5 368 141	4 548 563	819 578	18,02
				,
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE1 PLACE DU GENERA	AL GOIRAN 06	3100 NICE	le commis	nptes
	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				



Annexes aux comptes annuels ANNEXES

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 056 079 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 330 003 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/03/2022 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément aux dispositions du code du commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes ;
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique ;
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes ;
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : la FFVL n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, la FFVL a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La FFVL a comptabilisé dans ses comptes une provision pour engagement de retraite (méthode préférentielle selon l'article L. 324-1 du Code de Commerce) s'élevant à 170 421 Euros au 31 décembre 2021 dont 58 863 Euros correspondant à la variation de l'engagement au cours de l'année 2020 comptabilisés en résultat.

Le mode de calcul de cet engagement est effectué à partir de la formule de la méthode rétrospective.



Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de la FFVL et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la FFVL, à savoir :

- L'augmentation annuelle des salaires est fixée à 2 % pour l'ensemble des salariés ;
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0.5 % (inflation comprise);
- L'âge de départ est prévu à 62 ans pour l'ensemble des salariés ;
- Le taux de rotation est de 1 % pour les non cadres et les cadres ;
- Le taux de charges sociales et patronales est de 40 % pour les salariés non cadres et 45 % pour les salariés cadres ;
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 958 204 Euros

Présenté en Euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	33 789			33 789
Immobilisations corporelles	903 137	10 385		913 522
Immobilisations financières	8 393	2 500		10 893
TOTAL	945 369	12 885	0	958 204

Amortissements et provisions d'actif immobilisé = 481 908 Euros*

Présenté en Euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	33 351	438		33 789
Immobilisations corporelles	403 837	44 282		448 119
TOTAL	437 188	44 720	0	481 908

*y compris provision pour dépréciation sur terrain de 40 005 Euros

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Présenté en Euros

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.dts similaires	33 789	33 789	0	de 1 à 5 ans
Terrains	155 959	0	155 959	Non amortiss.
Terrains bâtis	33 000	0	33 000	Non amortiss.
Bâtiments	297 000	54 129	242 871	de 10 à 40 ans
Inst. agcts. aménagt. const.	52 547	22 041	30 506	de 5 à 10 ans
Materiel et outillage	138 588	127 480	11 108	de 1 à 8 ans
Instal. agenc. divers	3 668	3 668	0	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	142 870	119 339	23 531	de 2 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	72 226	64 677	7 549	de 2 à 7 ans
Mobilier	17 664	16 779	885	de 2 à 8 ans
TOTAL	947 311	441 903	505 408	

Etat des créances = 264 922 Euros

Présenté en Euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 393		9 393
Actif circulant & charges d'avance	255 529	255 529	
TOTAL	264 922	255 529	9 393

Provisions pour dépréciation sur actifs circulants = 0 Euro

Présenté en Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Comptes de tiers	2 400		2 400		0
TOTAL	2 400				0



Produits à recevoir par postes du bilan = 50 801 Euros

Présenté en Euros

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	3 188
Autres créances	47 036
Disponibilités	577
TOTAL	50 801

Charges constatées d'avance = 13 398 Euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Livret A = 86 542 Euros

Livret 3 ans = 578 255 Euros



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs = 850 474 Euros

Présenté en Euros

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	469 150	85 891		555 041
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	0 000			8 000
Réserve libre affectée à l'achat du siège				284 000
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	5 055		1 600	3 433
TOTAL	766 183	85 891	1 600	850 474

Provisions = 200 020 Euros

Présenté en Euros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions pour risques &	238 856	58 863		97 429	200 020
TOTAL	238 586	58 863		97 429	200 020

Etat des dettes = 2 675 583 Euros

Présenté en Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	84 675	31 885	52 790	
Fournisseurs	1 261 358	1 261 358		
Dettes fiscales & sociales	148 312	148 312		
Autres dettes	114 876	114 876		
Produits constatés d'avance	1 066 363	1 066 363		
TOTAL	2 675 583	2 622 793	52 790	

Charges à payer par postes du bilan = 1 101 329 Euros

Présenté en Euros

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	976 172
Dettes fiscales & sociales	79 689
Subvention à payer	45 378
TOTAL	1 101 329

Produits constatés d'avance = 1 066 363 Euros

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 740 808 Euros

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Présenté en Euros

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 297	0.10 %
Ventes de produits finis	4 422 344	93.28 %
Prestations de services	25 755	0.54 %
Produits des activités annexes	287 412	6.08 %
TOTAL	4 740 808	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la FFVL bénéficie de 507 433 Euros de subventions dont 494 483 Euros de subvention de fonctionnement du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et 12 950 Euros de subventions affectées à des opérations spécifiques.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen = 14 personnes

Catégorie	Nombre
Administratif cadres	1
Administratif non cadres	6
DTN cadres	3
DTN non cadres	3
TOTAL	14



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 50 801 Euros

Présenté en Euros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Fact clier	établir 3 188
	TOTAL 3 188

Présenté en Euros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir	46 650
Licences à encaisser	386
TOTAL	47 036

Présenté en Euros

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Int cpt dynam à recevoir	577
TOTAL	577

Charges constatées d'avance = 13 398 Euros

Présenté en Euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const. Avance	13 398
TOTAL	13 398

Charges à payer = 1 101 239 Euros

Présenté en Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fact. non parvenues	976 172
TOTAL	976 172

Présenté en Euros

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer	48 523
Ch soc sur cong à payer	16 779
Organismes soc charges à payer	4 762
Etat ch. fisc. cp à payer	3 340
Taxe salaire à payer	4 212
Taxe habitation à payer	1 893
Taxe fonciere à payer	180
Subvention a payer	45 378
TOTAL	125 067



Produits constatés d'avance = 1 066 363 Euros

Produits constatés d'avance	Montant
Partenariat	58 567
Licence en avance en ligne	915 773
Licence en avance virement	51 623
Subvention mjs en avance	40 400
TOTAL	1 066 363



FAIT MARQUANT

Même si la situation s'est améliorée en cette année 2021, l'activité de l'exercice a été perturbée par les mesures qui ont été prises dans le cadre de la lutte contre la Covid 19, celles-ci ont contraint à tenir beaucoup de réunions en distanciel. Le contexte a favorisé la pratique de sports de pleine nature.

Pour la FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE cela se traduit dans les comptes par :

- Une baisse des charges relative notamment aux frais de déplacement par rapport à l'année 2019 ;
- Une nette augmentation des adhérents par rapport à l'année 2020.



COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FIDEXCO FRANCE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2021 caractérisés notamment par les données suivantes :

- Total du bilan : 4 056 079 Euros ;
- Chiffre d'affaires hors taxes : 4 740 808 Euros ;
- Résultat net de l'exercice (bénéfice) : 330 003 Euros.

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par la FFVL, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- Présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- Contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- Vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- Etablissement du tableau de financement,
- Contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Fidexco France Fait à NICE le 08/03/2022



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

1, place du Général Goiran 06100 NICE



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE 1, place du Général Goiran 06100 NICE



Aux adhérents de la « FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE - FFVL »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, votre fédération a octroyé aux différentes ligues les subventions suivantes :

• Subventions pour reversement non contractualisé (RNC)

Le montant global de ces subventions est égal à 4 % des cotisations perçues par la fédération au cours de l'exercice précédent et est réparti par ligue en fonction du nombre de licenciés de l'exercice précédent, avec un minimum de 600 €uros.

À ce titre votre fédération a versé 58 661 €uros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.



• Subventions sur sites (part régionale)

Il s'agit d'une enveloppe globale définie tous les ans en commission et répartie par ligue en fonction du nombre de licenciés de l'exercice précédent.

À ce titre votre fédération a versé 43 000 €uros au cours de l'exercice 2021.

Subventions sur sites (part nationale)

Il s'agit de subventions attribuées au cas par cas par les commissions de sites en fonction des demandes, selon une enveloppe globale.

À ce titre votre fédération a versé 2 750 €uros au cours de l'exercice 2021.

• Subventions pour évènements ponctuels :

Ces subventions sont accordées sur présentation d'un budget prévisionnel puis versées sur présentation du bilan financier de l'opération.

À ce titre votre fédération a versé 156 636 €uros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La Motte Servolex, le 11 mars 2022

Le commissaire aux comptes SR AUDIT

Jean-Pien VUILLERMET